

1767 – 1794

# Louis Antoine de Saint-Just

Les lectures d'un dirigeant politique  
dans les temps révolutionnaires

“

Saint-Just avait renoncé à la vie des champs, « *pour régénérer, disait-il, un peuple corrompu par des siècles de barbarie et d'esclavage.* » [...] J'essayai une fois de lui rappeler la soirée que nous passâmes ensemble dans la commune de Laon : « *Autres temps, autres discours, dit Saint-Just ; quand il faut se modeler sur l'ennemi des Tarquins, on ne lit plus les Idylles de Gessner.* »

« Notice historique sur Saint-Just, par Augustin Lejeune »  
publiée dans Alfred Bégis, *Curiosités révolutionnaires. Saint-Just et les bureaux de la police générale*, Paris, Les Amis des Livres, 1896 (p. 32)



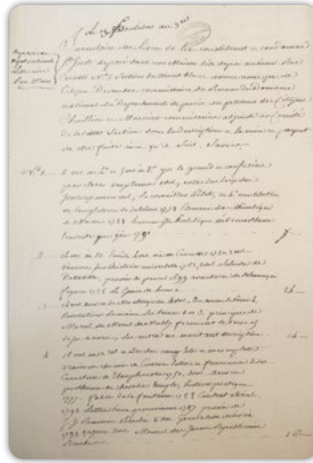
Gravure de Salomon Gessner (1730-1788) pour ses *Idylles*,  
Bibliothèque nationale de France, Paris © Bibliothèque nationale  
de France

Ce passage est extrait des souvenirs qu'Augustin Lejeune écrivit dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce compatriote de Saint-Just avait fait sa connaissance en 1791 dans une auberge de Laon. La conversation que Lejeune rapporte eut lieu en avril 1794, après que Saint-Just fut devenu député à la Convention nationale et membre du Comité de salut public.

Lejeune n'hésitant pas, dans ses souvenirs, à modifier les faits dans le but de dénigrer Saint-Just, on peut soupçonner que les phrases qu'il lui prête ont été « arrangées ». Ainsi, la formule « autres temps, autres discours », qui tend à faire de Saint-Just un homme versatile et sans principes, n'est rien moins que malveillante...

Cependant, l'idée exprimée par le jeune Conventionnel n'a pas été dénaturée par son ancien ami au point de ne pouvoir être comprise : selon Saint-Just, depuis l'instauration de la République en septembre 1792, les lectures d'un dirigeant politique se donnant pour modèle le fondateur de la République romaine Brutus (« l'ennemi des Tarquins ») ne sauraient être les mêmes que celles d'un homme vivant dans une monarchie, fût-elle constitutionnelle comme le régime de la France en 1791.

Doit-on en déduire qu'en 1794 Saint-Just avait renoncé à lire non seulement des écrivains tels Gessner, dont les poèmes bucoliques eurent un immense succès avant la Révolution, mais plus généralement tout ouvrage de littérature ?



Inventaire de la bibliothèque de Saint-Just réalisé le 13 fructidor an III (30 août 1795), Archives nationales, © Association pour la sauvegarde de la Maison de Saint-Just

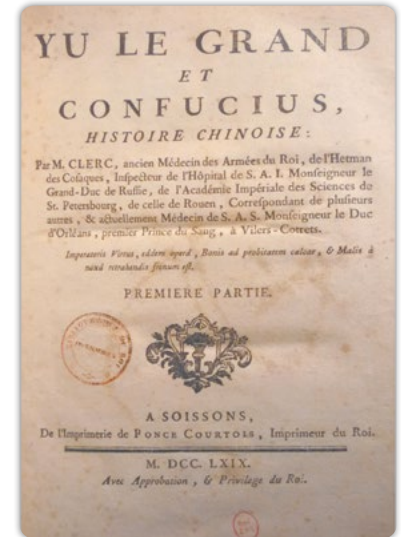
## Un document exceptionnel, l'inventaire de la bibliothèque de Saint-Just

Saint-Just n'a pas laissé de textes où il parlerait de ses lectures avant et pendant la Révolution française. Nous pouvons cependant les connaître d'après ses écrits, qui portent la trace des influences qu'il a subies, mais surtout grâce à un document précieux, l'inventaire fait après sa mort de sa bibliothèque parisienne. En effet, celui-ci donne une idée assez précise de ses lectures durant les deux années, de septembre 1792 à juillet 1794, où Saint-Just fut député puis membre du Comité de salut public.

## Les préférences de Saint-Just lecteur en l'an II

D'après cet inventaire, les lectures de Saint-Just pendant cette période furent d'abord celles que l'on attend d'un dirigeant politique de premier plan. Ainsi, sa bibliothèque comporte une forte proportion d'ouvrages de philosophie avec, notamment, des *Œuvres complètes* de Montesquieu et certaines œuvres de Rousseau, comme le *Contrat social* ou *l'Émile*. Les livres d'histoire sont moins présents, même si Saint-Just possédait le *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet ainsi que des ouvrages sur l'histoire de l'Angleterre et celle de l'Antiquité. L'inventaire répertorie un seul ouvrage juridique, une *Constitution de l'Angleterre*, mais plusieurs livres sur les mœurs et l'organisation sociale de peuples non européens de Chine et d'Inde.

Les ouvrages de littérature sont également nombreux dans sa bibliothèque. Parmi ceux-ci, on trouve des ouvrages très lus alors, comme *Les Caractères* de La Bruyère, *Les Aventures de Télémaque* de Fénelon ou les *Lettres d'une Péruvienne* de Mme de Graffigny, ainsi qu'une *Histoire poétique* mêlant exposés mythologiques et vers français. Ces ouvrages ont en commun de ne pas être strictement lyriques et sentimentaux, contrairement à la poésie de Gessner. Ainsi, la phrase de Saint-Just rapportée par Lejeune n'exprime pas un rejet de la littérature mais une préférence pour des genres qui, par leur dimension morale ou politique, lui semblaient propres à former la sensibilité des citoyens de la nouvelle République.



Page de titre de l'exemplaire de *Yu le Grand et Confucius* ayant fait partie de la bibliothèque de Saint-Just, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de France, Paris, © Association pour la sauvegarde de la Maison de Saint-Just

En savoir plus

• Louise Ampilova-Tuil, Catherine Gosselin et Anne Quemney, "La bibliothèque de Saint-Just : catalogue et essai d'interprétation critique", *Annales historiques de la Révolution française*, n° 379, janvier-mars 2015, p. 203-222

Frédéric Crucifix et Anne Quemney  
Association pour la sauvegarde de la maison de Saint-Just